

4.1

Le territoire de la CAVM est concerné par des risques.
Il convient de se référer à la PLANCHE B du zonage.

LES ZONES PRESENTES SUR LA COMMUNE (ou en limite communale)

UA

UB

UC

UCC

UMB

URb

UR

UL

Zones urbaines mixtes

Zones de renouvellement urbain

Zones dédiées aux équipements, activités de loisirs et de tourisme

Zones d'extension à vocation mixte/habitat, (court/moyen terme)

1AU

2AU

A

Acn

N

Np

Nj

Ni

Ne

Zones d'extension à vocation mixte (long terme)

Zones à vocation agricole

Zones à vocation naturelle

LES AUTRES ELEMENTS GRAPHIQUES

Emplacement Réserve

Secteur de mise en oeuvre d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation

Bâtiment remarquable (église, maison de maître, corps de ferme, pigeonnier)

Petit patrimoine (calvaire, chapelle, fontaine, ...)

Protection du patrimoine paysager (L151-23 du CU)

Élément ponctuel (arbre, haie...)

Espace végétal de qualité (parc, jardin public/privé, boisement...)

Élément linéaire (fossé, talus, alignement d'arbres ou de haies ...)

Informations complémentaires

Siege exploitation

cimetière existant

Limites communales

Périmètre DIVAT

Hydrologie

Surfaces et cours d'eau

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Vocation	Bénéficiaire	Surfaces (m²)
ER 03	Accès à la zone d'extension	Commune	1492.05
ER 06	Accès aux activités existantes	Commune	340.57

Beuvrages

Anzin

Bruay sur L'Escaut

0 250 500 m

Source cadastre : PGN © Département du Nord, « Origine Cadastre. © Droits de l'Etat Réservés »

DEPARTEMENT DU NORD

Valenciennes

Métropole

Communauté d'Agglomération
de Valenciennes Métropole

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

PLANCHE B
Version Modifiée
11 JUIN 2025

Commune de Beuvrages

SECTEUR 4

4.2

